

**Commission Particulière du Débat Public
Prolongement de la Francilienne**

Réunion de proximité de Poissy - Mardi 2 mai 2006 – 20 heures 30 – CDA

Intervention de Monsieur Eddie AIT
Conseiller Régional d'Ile-de-France (PRG)
Membre de la Commission consultative du Plan Régional pour la Qualité de l'Air

Seul le texte prononcé fait foi.

Monsieur le Président de la Commission Particulière du Débat Public,

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs les riverains,

Mesdames, Messieurs,

Une fois de plus nous sommes réunis pour aborder ensemble la question du prolongement de la Francilienne.

Et à de nombreuses reprises, le reproche a été fait aux municipalités invitantes de ne pas assez informer leurs administrés de la tenue des réunions et du fond du dossier.

A Poissy, il n'en est rien, bien au contraire, c'est à une véritable opération de surinformation – tracts, courriers, journaux – dont nous avons été les témoins, une surinformation tendant à la désinformation quant aux dangers liés à la réalisation du bouclage de la francilienne.

Une véritable opération de communication donc, de propagande pro tracé rouge aux frais des contribuables, aux frais des riverains menacés.

Mais si le temps de rendre compte n'est pas encore venu – et il viendra bientôt – il est plus que temps ce soir de dénoncer, sans nuance, et avec force et vigueur, le projet de bouclage de la francilienne tel qu'il se dessine aujourd'hui.

A cette occasion, je souhaite adresser mes sincères remerciements au COPRA et à l'ensemble des ses comités locaux – ce soir plus particulièrement à celui de Poissy ainsi qu'au SPIM - pour le travail réalisé et la sensibilisation effectuée auprès des riverains, tout cela, bien évidemment, dans le sens de l'intérêt général, contrairement à ce que vous avez pu dire Monsieur le Maire de Poissy.

L'Ile-de-France compte aujourd'hui plus de 800 kilomètres d'autoroute et chaque jour plus de 17 millions de déplacements sont toujours effectués en voiture. Depuis 17 ans, le volume de circulation n'a pas cessé d'augmenter.

Alors, si le bouclage de la francilienne se réalise, notre cadre vie, notre environnement et, plus grave encore, notre santé, seront mis en danger.

Le bouclage entraînera :

- Des encombrements majeurs sur l'A 13

- Une intensification supplémentaire du trafic poids lourds
- De nouvelles nuisances sonores
- Une pollution supplémentaire
- Une atteinte à l'environnement

Membre de la Commission consultative du Plan Régional pour la Qualité de l'Air, je tiens à rappeler que les plus grands spécialistes, tant aux niveaux national qu'international, insistent sur les dégâts causés par les pollutions sur les populations riveraines. La pollution atmosphérique est responsable chaque année, en France, de la mort de plus de 6000 personnes.

C'est la raison pour laquelle, la Région Ile-de-France, qui revendique pour chaque Francilien le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé, comme il est écrit d'ailleurs dans la Charte de l'environnement inscrit au Préambule de notre constitution, s'oppose à un tel projet autoroutier.

Le Conseil Régional - et son Président Jean-Paul HUCHON -, qui a l'ambition de faire de l'Ile-de-France la première écorégion d'Europe, ne participera pas au financement d'un tel projet autoroutier.

Faut-il vraiment investir 2 milliards d'euros afin de gagner 15 minutes pour un trajet de 25 kilomètres ?

Elu régional, je m'interroge également sur la capacité financière de l'Etat dans ce projet, alors qu'il rencontre de grandes difficultés à honorer ses engagements dans le cadre du contrat de plan Etat – Région.

Une situation qui se confirme comme en atteste l'entretien du Premier Ministre avec le Président HUCHON ce matin. Je salue d'ailleurs la présence ce soir dans la salle de Maxime LEGRAND, son Conseiller Technique aux finances et au Plan.

Le budget consacré au bouclage confisquera toutes les ressources financières au détriment d'autres équipements.

Je tiens d'ailleurs à préciser que les projets proposés par le maître d'ouvrage ne tiennent pas compte des préconisations du SDRIF concernant le développement des transports en commun.

Se déplacer plus vite, veiller au confort, à l'accessibilité et à la sécurité de tous, c'est aussi offrir une alternative crédible à la voiture.

Une mission que s'est assignée l'exécutif régional. Car des solutions alternatives à la voiture existent.

Pour cela, nous devons

- développer le ferroutage
- revitaliser le transport fluvial
- réaménager localement le réseau routier
- et diversifier l'offre de transports en commun.

La Région, qui à désormais en gestion le Syndicat des Transports d'Ile-de-France, le célèbre STIF, a réaffirmé sa ferme volonté de voir privilégier le renforcement de l'offre de transports collectifs en Ile-de-France en général et dans les Yvelines en particulier.

Alors, j'en appelle au bon sens et à la responsabilité politique des élus qui aujourd'hui pour des raisons obscures persistent à défendre des tracés autoroutiers nuisibles qui porteront atteinte durablement à notre environnement et à notre cadre de vie.

Maîtrisons notre circulation !

Refusons les tracés politiques !

En définitive, l'A 104, c'est ni fait, ni à faire !

Je vous remercie.